



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
30 octobre 2000
Français
Original: anglais

Première session ordinaire de 2001

29 janvier-6 février 2001, New York

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Cadres de coopération de pays et questions connexes

Prorogation du premier cadre de coopération avec la Libye

Note de l'Administrateur

1. À sa première session ordinaire de 1998, le Conseil d'administration a approuvé le premier cadre de coopération (CCP) avec la Jamahiriya arabe libyenne pour une période de trois ans allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2000.

2. Les objectifs du CCP – promouvoir la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement des capacités et la diversification économique – continuent de correspondre aux objectifs généraux de développement du pays. Les difficultés économiques auxquelles le pays a dû faire face, en 1998 et 1999 notamment, n'ont pas permis d'appliquer intégralement le CCP et ont notablement limité l'adoption de nouveaux projets importants. La situation du pays s'est améliorée en 1999 à la faveur de la suspension des sanctions de l'ONU (qui étaient en vigueur depuis 1992), de l'augmentation des prix du pétrole et de la réduction du déficit budgétaire. En mars 1999, une réforme structurelle de l'administration publique a transféré la plupart des fonctions de direction en décentralisant les responsabilités au profit des gouvernorats. À brève échéance, cela ne facilitera pas l'exécution du CCP. La Commission de planification doit arrêter son plan pour 2001-2005 dans le courant de l'année 2000; le nouveau plan aura certainement une incidence sur le contenu du prochain CCP.

3. Le programme a démarré tardivement et, pour les raisons évoquées plus haut, n'a pas atteint le niveau de mobilisation des ressources indiqué dans le CCP. Il a néanmoins obtenu des moyens importants en 1999 et 2000. De nouveaux projets ont en fait été approuvés à hauteur de 22 millions de dollars et les activités ont commencé. Dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines, un projet de 10 millions de dollars adopté en 1999 sera destiné à la réforme des systèmes d'éducation et d'enseignement professionnel au niveau secondaire. Il a déjà permis de revoir certains programmes existants et d'en créer de nouveaux, et d'entamer la réalisation de manuels. Le projet de modernisation des services météorologiques de la Libye, approuvé récemment pour un montant de sept millions de dollars, renforcera les capacités du Département libyen de météorologie, principalement en améliorant les compétences de son personnel. Dans le domaine de la diversification économique, une série de projets interdépendants ont été approuvés et sont actuellement

exécutés dans le secteur du tourisme. Dans le cadre d'un de ces projets, des travaux indispensables de restauration ont été réalisés aux fins de la conservation de Ghadamès, l'une des plus anciennes villes présahariennes et exemple remarquable d'habitat traditionnel. Ghadamès est un élément important du patrimoine culturel du pays et est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) depuis 1988. Le programme a également mené à bien le premier rapport national sur le développement humain, dont la réalisation et une série de tables rondes sur certains de ses thèmes principaux, en 1999, ont favorisé l'information du public et le dialogue politique sur des questions concernant le développement durable.

4. La prorogation du CCP jusqu'en décembre 2001 ménagera le temps nécessaire pour procéder à un examen approfondi du programme, de façon que l'expérience acquise et les résultats déjà obtenus puissent être pris en considération dans l'élaboration du prochain CCP.

5. L'Administrateur souhaite informer le Conseil d'administration qu'il a approuvé la prorogation du premier cadre de coopération avec la Jamahiriya arabe libyenne pour une période d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2001.
